



COMMUNE DE  
**SIMIANE-LA-ROTONDE**  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 AOUT 2018**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARRET, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Jean-Yves MEIGNEN, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSEE : Rose MEUNIER qui donne procuration à Jean-Pierre COMTE.

ABSENT :

**1. Mise en place du règlement des cimetières de la commune.**

Monsieur le Maire décide de reporter cette affaire à la prochaine séance du conseil municipal.

**2. Réhabilitation de l'ancienne école de Carniol et du logement au-dessus de l'école de Simiane – autorisation de lancer la procédure pour le choix d'un maître d'œuvre.**

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer la procédure pour le choix d'un maître d'œuvre concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne école de Carniol et du logement au-dessus de l'école de Simiane.

**3. Vente du bûcher de Carniol – autorisation de mise en vente et fixation du prix.**

L'assemblée délibérante refuse à la majorité des votants (11 contre, 1 abstention) la vente du bûcher de Carniol et décide à l'unanimité d'inclure le bâtiment dans le projet de réhabilitation de l'ancienne école de Carniol.

**4. Signalisation des Jardins de l'Abbaye de Valsaintes – demande de modification auprès du Département.**

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de solliciter le Département pour l'ajout de deux panneaux de signalisation afin d'éviter Carniol pour des raisons de sécurité et afin que les visiteurs trouvent plus facilement la direction des Jardins de l'Abbaye de Valsaintes sans passer par le camping.

**5. Suppression d'un poste d'agent de maîtrise à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.**

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de supprimer le poste d'agent de maîtrise suite au départ à la retraite de la cantinière au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**6. Suppression d'un poste d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.**

L'assemblée décide à l'unanimité de supprimer le poste d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 suite à la modification du temps de travail de l'agent en poste qui sera cantinière.

**7. Convention relative à l'implantation d'une borne à incendie en terrain privé.**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention présentée relative à l'implantation d'une borne à incendie sur le terrain privé du camping de Valsaintes.

**8. Remplacement de la conduite d'eau potable de l'Eyrouse à Taurelon. – choix du maître d'œuvre.**

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer la procédure pour le choix d'un maître d'œuvre concernant le projet de travaux de remplacement de la conduite d'eau potable de l'Eyrouse à Taurelon.